



CFDT-Culture Section RMN

8 rue Saint Fiacre

75002 Paris

Tél. : 01 40 13 41 97

Fax : 01 40 13 44 35

cfdt@rmn.fr

CFDT INFO Spécial Conférenciers

« La RMN doit exercer ses missions dans une totale sécurité juridique et un climat pacifié avec les différents opérateurs de l'Etat. » (11 juillet 2008, Christophe Tardieu, Directeur Adjoint du Cabinet).

Le 10 juillet 2007, l'Etat a lancé la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP).

La structure du Ministère de la Culture en est profondément modifiée. Ainsi, le nombre de directions au sein du Ministère passera à trois (nommées pour le moment : DG1, DG2 et DG3), complétées d'un Secrétariat général.

La RMN, qui est un des opérateurs de l'Etat, doit trouver sa place dans ce contexte difficile. Le dossier de la médiation culturelle, qui est en chantier depuis plus de deux ans, s'inscrit bien-sûr dans ce cadre.

Le 11 juillet dernier a eu lieu au Ministère, une réunion portant sur la filialisation d'une partie de l'activité commerciale et le dossier visites-conférences. Le Directeur Adjoint du Cabinet, M. Tardieu, s'est engagé, à la demande des organisations syndicales, à rédiger une *feuille de route* définissant le cadre et les missions de la RMN.

Chronologie

29 avril 2008 : la RMN organise une réunion sur le dossier conférenciers afin d'amorcer une réflexion suite aux refus du transfert tant par les EPA que par les conférenciers eux-mêmes. On annonce une mesure catégorielle en faveur des plus bas indices et la programmation d'un calendrier de réunions.

Juin (à fin Octobre) : une étude est lancée par la RMN sur le taux d'emploi des conférenciers, en collaboration avec quatre musées : les Antiquités nationales, Cluny, Ecoeuven et le M'O. La personne missionnée a souhaité suivre des visites et rencontrer les conférenciers afin d'aborder notamment les points suivants : les publics, la préparation des visites, les formations, les plannings, les contraintes logistiques... Et, sur chacun des sites, les responsables de l'action culturelle et/ou du développement des publics, ainsi que les chargés de réservation.

18 au 23 juin : grâce à l'aide de nombreux conférenciers, la CFDT-RMN envoie une centaine de courriers personnalisés aux conservateurs de Guimet, du M'O, du Louvre, de Versailles, de la Malmaison, d'Ecoeuven, de Fontainebleau, de Cluny, de Compiègne et de Blérancourt, des Antiquités nationales, afin de les informer de la situation des conférenciers de la RMN.

23 juin : lors de la réunion de préfiguration de la DG1 (Direction Générale dont dépendrait la RMN), les groupes de travail œuvrant sur la future forme de cette structure sont présentés.

11 juillet :

- la CFDT rencontre M. Boudy, Secrétaire général du Ministère (dossier sur la médiation culturelle de mars

2008 remis).

- réunion au Ministère présidée par M. Tardieu, Directeur Adjoint du Cabinet (cf. tract intersyndical du 11/07/08) portant sur la filialisation d'une partie de l'activité commerciale et l'activité visites-conférences. M. Tardieu rappelle qu'il souhaite prendre le temps de la réflexion et ne veut pas passer en force. Il s'engage, à la demande des organisations syndicales, à rédiger une *feuille de route* définissant le cadre et les missions de la RMN.

15 juillet :

- seconde réunion de préfiguration de la DG1, les contributions des groupes de travail sont exposées. On demande également aux organisations syndicales de formuler des propositions.
- réunion RMN présidée par M. Silicani, portant sur la filialisation d'une partie de l'activité commerciale.

30 juillet : M. Cédric Goubet, Chef de Cabinet du Président de la République assure la CFDT-RMN de toute l'attention du Chef de l'Etat quant au dossier conférencier (dossier sur la médiation culturelle de mars 2008 transmis).

6 août : la contribution CFDT-RMN à la DG1 est remise à MM. Silicani et Grenon. Les propositions portent sur la gestion des fonds et des collections, la politique scientifique, l'enseignement supérieur, la politique des publics, etc...

Septembre :

- Mme Ziegler-Perthuisot, Administratrice Adjointe de la RMN, conformément au souhait qu'elle avait exprimé, suit plusieurs visites-conférences au Louvre, à Cluny et au M'O.
- Mme Ziegler-Perthuisot s'engage à présenter aux élus du CE les avancées de l'étude sur la filialisation d'une partie de l'activité commerciale menée avec un cabinet d'avocats, un cabinet de conseil en stratégie et une banque.

Aujourd'hui

L'activité visite-conférence

1/ Le Calendrier de réunions

Il avait été annoncé par la DRH lors de la réunion du 29 avril, rien n'a encore été programmé. Nous attendons du Ministère qu'il réaffirme les missions de service public de la RMN, afin de donner un avenir pérenne à cette activité.

2/ Les départs à la retraite

Malgré de nombreux départs à la retraite cette année, il n'y a pas de recrutement prévu. Comment :

- la RMN pourra-t-elle répondre aux demandes des EPA déjà incités à se tourner vers des prestataires extérieurs, au risque d'amplifier les difficultés de gestion ?
- les conférenciers, déjà hyper sollicités, pourront-ils faire face ? Il n'y aura plus lieu de s'étonner du nombre de mi-temps thérapeutiques et d'arrêts longue maladie de ce métier classé « à risque » par la médecine du travail.
- les conférenciers CDD seront-ils maintenus encore longtemps dans une situation économique révoltante qui choque jusqu'aux chefs d'établissements de plusieurs sites ?

3/ Les relations avec les EPA et la démocratisation culturelle

La plupart des EPA sont maintenant dotés de personnels exclusivement affectés au développement de l'offre d'activités en direction des publics issus du champ social. Dans cette perspective, rappelons que la CFDT demande depuis des années que notre établissement soit reconnu comme « organisme formateur » afin de faciliter les relations avec les associations et les entreprises.

En tant qu'opérateur dont la qualité des agents est reconnue, la RMN pourrait contribuer à l'enrichissement de l'offre des EPA comme des SCN.

S'il reste encore un chemin considérable à parcourir (journée de travail, contraintes, etc...),

nous osons espérer que l'étude en cours sur le taux d'emploi, la démarche de Madame Ziegler-Perthuisot, ainsi que la mesure salariale catégorielle (effective en septembre) témoigneront d'un renouveau d'intérêt sincère porté par la Direction de notre établissement vers l'activité visites-conférences.

La CFDT est convaincue que les missions de service public conforteront le rôle incontournable de la RMN comme opérateur culturel de l'Etat.